

L'avis public à la concurrence du présent marché a fait l'objet d'une publication le 07/07/2023 sur www.xmarches.fr sous la référence 2022-60CA

Cet avis a fait l'objet de plusieurs publications rectificatives : le 28/08/2023, le 16/09/2023,

Pouvoir adjudicateur :

Communauté d'Agglomération Epernay Coteaux et Plaine de Champagne

Place du 13ème RG BP 80526 51331 EPERNAY Cedex

marches@epernay-agglo.fr

Profil d'acheteur : <https://www.xmarches.fr>

Nature : Communauté de communes

Activité principale : Services généraux des administrations publiques

Objet du marché :

Intitulé : 2022-60CA SERVICES D'ASSURANCES POUR LA CONSTRUCTION D'UN GROUPE SCOLAIRE
AU MESNIL SUR OGER - Lot 1 :

Objet de la délégation : La présente consultation a pour objet la souscription des contrats d'assurance « DOMMAGES
OUVRAGE et GARANTIES DIVERSES » applicables à l'opération de construction suivante :
CONSTRUCTION D'UN GROUPE SCOLAIRE AU MESNIL SUR OGER.

Les prestations sont réparties en deux lots :

- Lot 1 : assurance « dommages ouvrages et garanties complémentaires » ; Lot 2 : assurance « tous
risques chantier ».

Les candidats ont l'obligation de faire une proposition pour chacune des prestations supplémentaires
éventuelles suivantes :

- LOT 2 assurance tous risques chantier : "Assurance responsabilité du maitre d'ouvrage". L'absence de
prestations dans l'offre du candidat rendra cette dernière irrégulière et imposera son rejet.

Type de marché : Services

Nomenclature (CPV) : 66510000-8 - Services d'assurance.

Lieu d'exécution : 51200 EPERNAY

Critères d'attribution :

Par pondération :

Critère qualité Valeur technique - coefficient 50

Critère prix Prix - coefficient 40

Critère qualité Assistance technique - coefficient 10

Procédure :

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte

Attribution du marché :

Nombre d'offres reçues : 2

Date d'attribution : 05/02/2024

Montant final HT : 29 133,21 €

Opérateur économique attributaire :

BEAH

106 BD DE BELLEVILLE - 75020 PARIS 20

France

Mail : bea-groupe@sendao.fr

Renseignements complémentaires :

Renseignements pouvant être obtenus concernant l'introduction des recours :

Tribunal Administratif de Châlons-en-Champagne

25, rue du Lycée

51036 Châlons-en-Champagne

Téléphone : 0326668687

Courriel : greffe.ta-chalons-en-champagne@juradm.fr

Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal Administratif de Châlons-en-Champagne

25, rue du Lycée

51036 Châlons-en-Champagne

Téléphone : 0326668687

Courriel : greffe.ta-chalons-en-champagne@juradm.fr

Introduction des recours :

Délais de recours précontractuel : possibilité de l'introduire entre le début de la procédure de passation et la signature du marché et dans les quelques jours suivant la date de notification de la décision de rejet de la candidature ou de l'offre ;

Délai applicable en cas de demande d'annulation d'un acte détachable du contrat : 2 mois à compter de la publication, de l'affichage ou de la notification de l'acte attaqué (articles L 521-1 et R 421-1 du Code de justice administrative) ;

Délai applicable pour un candidat non retenu en cas de demande d'annulation du marché lui-même : 2 mois à compter de la publication ou de l'affichage de l'avis de signature de ce marché

Consultation du contrat :

Service auprès duquel la convention peut être obtenue ou consultable (dans le respect des secrets protégés par la loi) :

Communauté d'Agglomération Epernay Coteaux et Plaine de Champagne

Place du 13ème RG BP 80526

51331 EPERNAY Cedex

L'avis public à la concurrence du présent marché a fait l'objet d'une publication le 07/07/2023 sur www.xmarches.fr sous la référence 2022-60CA

Cet avis a fait l'objet de plusieurs publications rectificatives : le 28/08/2023, le 16/09/2023,

Pouvoir adjudicateur :

Communauté d'Agglomération Epernay Coteaux et Plaine de Champagne

Place du 13ème RG BP 80526 51331 EPERNAY Cedex

marches@epernay-agglo.fr

Profil d'acheteur : <https://www.xmarches.fr>

Nature : Communauté de communes

Activité principale : Services généraux des administrations publiques

Objet du marché :

Intitulé : 2022-60CA SERVICES D'ASSURANCES POUR LA CONSTRUCTION D'UN GROUPE SCOLAIRE
AU MESNIL SUR OGER - Lot 2 :

Objet de la délégation : La présente consultation a pour objet la souscription des contrats d'assurance « DOMMAGES OUVRAGE et GARANTIES DIVERSES » applicables à l'opération de construction suivante :
CONSTRUCTION D'UN GROUPE SCOLAIRE AU MESNIL SUR OGER.

Les prestations sont réparties en deux lots :

- Lot 1 : assurance « dommages ouvrages et garanties complémentaires » ; Lot 2 : assurance « tous risques chantier ».

Les candidats ont l'obligation de faire une proposition pour chacune des prestations supplémentaires éventuelles suivantes :

- LOT 2 assurance tous risques chantier : "Assurance responsabilité du maitre d'ouvrage". L'absence de prestations dans l'offre du candidat rendra cette dernière irrégulière et imposera son rejet.

Type de marché : Services

Nomenclature (CPV) : 66510000-8 - Services d'assurance.

Lieu d'exécution :

Critères d'attribution :

Par pondération :

Critère qualité Valeur technique - coefficient 50

Critère prix Prix - coefficient 40

Critère qualité Assistance technique - coefficient 10

Procédure :

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte

Attribution du marché :

Nombre d'offres reçues : 2

Date d'attribution : 05/02/2024

Montant final HT : 10 541,24 €

Opérateur économique attributaire :

SARRE ET MOSELLE

17 B AVENUE RAYMOND POINCARE - 57400 SARREBOURG

France

Mail : courrier@sarre-moselle.com

Renseignements complémentaires :

Renseignements pouvant être obtenus concernant l'introduction des recours :

Tribunal Administratif de Châlons-en-Champagne

25, rue du Lycée

51036 Châlons-en-Champagne

Téléphone : 0326668687

Courriel : greffe.ta-chalons-en-champagne@juradm.fr

Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal Administratif de Châlons-en-Champagne

25, rue du Lycée

51036 Châlons-en-Champagne

Téléphone : 0326668687

Courriel : greffe.ta-chalons-en-champagne@juradm.fr

Introduction des recours :

Délais de recours précontractuel : possibilité de l'introduire entre le début de la procédure de passation et la signature du marché et dans les quelques jours suivant la date de notification de la décision de rejet de la candidature ou de l'offre ;

Délai applicable en cas de demande d'annulation d'un acte détachable du contrat : 2 mois à compter de la publication, de l'affichage ou de la notification de l'acte attaqué (articles L 521-1 et R 421-1 du Code de justice administrative) ;

Délai applicable pour un candidat non retenu en cas de demande d'annulation du marché lui-même : 2 mois à compter de la publication ou de l'affichage de l'avis de signature de ce marché

Consultation du contrat :

Service auprès duquel la convention peut être obtenue ou consultable (dans le respect des secrets protégés par la loi) :

Communauté d'Agglomération Epernay Coteaux et Plaine de Champagne

Place du 13ème RG BP 80526

51331 EPERNAY Cedex